

# MARCHE PUBLIC DE SERVICES

## COMMUNE D'AULNAT ET SON CCAS

### LOT N° 3

## ASSURANCE DES VEHICULES A MOTEUR ET RISQUES ANNEXES

# ACTE D'ENGAGEMENT

Procédure adaptée selon les articles L.2123-1 et R.2123-1 à R.2123-8 du Code de la Commande Publique

Partie réservée à l'administration



Date du marché : 01/01/2024  
Montant : 4 328,69€ -  
Imputation : 6161

Représentant du Pouvoir adjudicateur :

Madame le Maire de la Commune d'AULNAT

Ordonnateur :

Madame le Maire de la Commune d'AULNAT

Comptable public assignataire des paiements :

Trésorier comptable de CHAMALIERES

Le présent acte d'engagement est constitué des annexes suivantes :

- Annexe 1 « observations »
- Engagement de gestion

**ENTRE LES SOUSSIGNES :**

Madame le Maire de la Commune d'AULNAT

D'une part,

Et

La Compagnie d'assurances : **SMACL Assurances SA**

Qui, par mandat du

A donné mission de (décrire l'étendue des missions) :

A l'intermédiaire ci-après dénommé

Agissant en qualité de	Courtier ou Agent*	Représentant la compagnie d'assurances :
Nom et raison sociale	Patrice ALBERT Souscripteur	SMACL Assurances SA
Adresse		141 avenue Salvador ALLENDE 79031 NIORT Cedex 9
Téléphone Fax : Courriel :		05.49.32.56.56. 05.49.32.33.50 pmdemat@smacl.fr
N°d'Inscription au registre du commerce de :		833 817 224
Immatriculation Siret :		833 817 224 000 29
Code APE		6515Z

\*barrer la mention inutile

Désigné dans ce qui suit sous le vocable « l'Assureur »

D'autre part,

**Il a été convenu ce qui suit :**

## ARTICLE 1

### ENGAGEMENT DE L'ASSUREUR

---

L'Assureur s'engage :

- Après avoir pris connaissance et accepté sans modification le **C.C.A.P.** joint et les documents suivants : **C.C.T.P., CONDITIONS GENERALES DE GARANTIES et INVENTAIRE DES RISQUES** - qui constituent le cahier des charges, sous la forme d'un contrat d'assurances,
- Après avoir fourni les documents des articles R. 2143-3 à R. 2143-16 du Code de la Commande Publique

à exécuter dans les conditions définies au cahier des charges les prestations du lot « ASSURANCE DES VEHICULES A MOTEUR ET RISQUES ANNEXES».

L'offre ainsi présentée ne le lie toutefois que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de **240 jours** à compter de la date limite de remise des offres fixées par le règlement de consultation.

## ARTICLE 2

### DUREE DU MARCHE – ECHEANCE - RESILIATION

---

- Prise d'effet : **1<sup>er</sup> Janvier 2024 - 00 h 00**
- Echéance : **1<sup>er</sup> Janvier**
- Durée : **48 mois**
- Période d'exécution – résiliation :

Possibilité de résiliation annuelle à la date anniversaire en respectant un préavis réciproque de 6 mois. Par dérogation à l'article R 113-10 du Code des Assurances, l'Assureur ne pourra pas résilier le contrat après sinistre. Seule la résiliation en respectant le préavis sera possible. La résiliation s'effectuera par courrier recommandé avec AR. Toute modification sur les conditions du contrat (franchises, augmentation ou diminution des taux proposés lors de la souscription) devra être notifiée en respectant le préavis ci-dessus. Passé ce délai la modification ne pourra être effective qu'à l'échéance annuelle suivante.

**ARTICLE 3****TARIFICATION – APERITION****3.1 TARIFICATION**

INDICE DE REFERENCE : SRA	
INDIQUER LA VALEUR DE L'INDICE	<p>Seules les primes seront indexées à chaque échéance en fonction de l'évolution de l'indice SRA.</p> <p>L'indice est apprécié chaque année au 31 juillet pour l'échéance suivante. A cette date, c'est le dernier indice connu et publié sur le site SRA qui est pris en compte et comparé à l'indice de l'année précédente à la même date.</p> <p>Cet indice est composé de la moyenne arithmétique des trois indices suivants : Taux horaires de la main-d'œuvre carrosserie, équivalents horaires des prix des ingrédients de peinture, pièces détachées. La valeur de référence de l'indice est l'Euro.</p>

	PRIME ANNUELLE	
	HT	TTC
<b>Solution de base : 8 véhicules</b> Franchises : Cyclos – NVEI - VAE : 75 € Véhicules « légers » : 300 € Véhicules « lourds » : 600 €	3000,00 €	3 535,01 €
Marchandises transportées - franchise : 300 €	150,00 €	177,00 €
Auto-collaborateurs - franchise : Néant Base kilométrique : 5 000 kms	500,00 €	616,68 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 650,00 €</b>	<b>4 328,69 €</b>

**Prime annuelle TTC exprimée en toutes lettres : Quatre mille trois cent vingt-huit euros et soixante-neuf centimes**

**3.2 APERITION**

- Compagnie apéritrice : **SMACL Assurances SA**
- Pourcentage d'apérition : **100%**
- Co-assurance éventuelle : **/**

**ARTICLE 4****ENGAGEMENTS DE L'ASSUREUR****Cocher la case correspondante :**

GESTION SINISTRES	OUI	NON
La compagnie d'assurances est-elle adhérente à l'IRSA ?	X	
Dans la négative : le courtier gère-t-il les sinistres en avançant les sommes dues (montant des réparations sans franchise) à l'Assuré ?		

**ARTICLE 5****OBSERVATIONS PAR RAPPORT AU DCE**

Observations éventuelles devant faire l'objet, en annexe d'une énumération précise.

Nombre d'observations : 3

**Dans le cas où vous joignez vos conditions générales et des pièces annexes, veuillez IMPERATIVEMENT renseigner le tableau suivant :**

CONDITIONS GENERALES	OUI	NON
• Vos conditions générales complètent-elles les dispositions du cahier des charges ?		
• Dans ce cas :		
▪ La clause la plus favorable s'applique-t-elle ?		
▪ Les exclusions de vos conditions générales non prévues dans notre cahier des charges se rajoutent-elles ?		
PIECES ANNEXES	OUI	NON
• Vos pièces annexes complètent-elles les dispositions du cahier des charges ?		
• Dans ce cas :		
▪ La clause la plus favorable s'applique-t-elle ?		
▪ Les exclusions de vos pièces annexes non prévues dans notre cahier des charges se rajoutent-elles ?		

## ARTICLE 6

### PAIEMENT

La personne publique se libérera des sommes dues au titre du présent marché par mandatement au crédit du compte suivant :

Titulaire du compte	SMACL Assurances SA			
Domiciliation	NIORT			
Code banque	Code guichet	Numéro de compte	Clé RIB	FR
11706	00031	0065115000000	83	76
IBAN	1170 6000 3100 6511 5000 083			
BIC	AGRIFRPP817			

(Joindre impérativement le relevé d'identité bancaire)

Fait à NIORT, le 04/10/2023

Mention manuscrite « Lu et approuvé »

Le candidat

*Lu et approuvé*

